



PROGRAMME DE FORMATION

Les assurances de personnes - Le plan d'épargne salariale

Les objectifs de la formation sont:

- Être capable de maîtriser les assurances de personnes
- Comprendre le plan d'épargne salariale

Publics visé : Salarié en poste , entreprise

Pré-requis : Aucun

Moyens Pédagogiques:

Moyens pédagogiques : support de cours PDF,,Plateforme en ligne , Échange avec le formateur

Moyens techniques : Ordinateur, Cours

Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le(s) bénéficiaire(s): Le référent pédagogique est la personne chargée de suivre l'apprenant, de l'assister dans son parcours. Il est un guide dans le processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Il joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation de l'apprenant et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant.



Référent pédagogique et technique : PITKANITSOS Anthony

accompagnement@evolugo.fr

01 84 80 80 95

Délai de réponse: sous 48 heures

Horaires: Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 19h00

Evaluation:

Suivi de l'exécution : Le candidat sera évalué par un QCM puis une Attestation d'assiduité sera signées

Sanction : Une Attestation de formation lui sera délivrée

Évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation : Quiz

Durée et modalités de déroulement:

Durée totale de la formation : 15 heures

Rythme : en continue

Modalité de déroulement : Elearning

Délai d'accès: Sous 48 heures

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin d'adaptation spécifique (rythme, supports, aménagement des modalités pédagogiques), merci de contacter notre référent handicap (OHAYON Gabriel) à l'adresse suivante: handicap@groupe-academy.com

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



Détail du programme de formation:

Module 1 : Les assurances de personnes

Chapitre 1 : Généralités sur les assurances de personnes

- Quelles sont les différentes assurances de personnes
- Comment les assurances de personnes sont-elles classifiées

Chapitre 2 : L'assurance santé et prévoyance

- Que comprend l'assurance santé et prévoyance
- En quoi consiste le dispositif de généralisation de la complémentaire santé à l'ensemble des salariés
- Que comporte la garantie des accidents de la vie
- Que prévoit l'assurance dépendance

Chapitre 3 : L'assurance vie individuelle

- Quels sont les différents types de-contrats d'assurance vie individuelle
- Quels sont les droits et les obligations du souscripteur d'un contrat d'assurance vie individuelle
- Le droit d'information du souscripteur, ou l'obligation d'information et de conseil de l'assureur
- En quoi l'obligation de conseil de l'assureur à l'égard du souscripteur consiste-t-elle
- Le droit de renonciation du souscripteur
- La désignation du bénéficiaire du contrat
- Les bénéficiaires
- Le droit de rachat
- La déclaration du risque et les sanctions de la fausse déclaration
- Le versement des primes
- Quelles sont les mesures destinées à la protection de l'assuré
- Quels sont les droits du bénéficiaire du contrat
- Quelles sont les modalités de révocation du bénéficiaire
- Quels sont les droits du conjoint

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- Quels sont les droits des héritiers à l'égard du contrat d'assurance vie souscrit
- Quels sont les droits des créanciers
- Quel est le sort réservé aux contrats en déshérence

Chapitre 4 : Les assurances collectives

- Quel est le domaine de l'assurance collective
- Quelles sont les garanties prévues par les assurances de groupe
- Quelles sont les règles applicables à l'assurance collective
- Quelles sont les différentes formules d'assurance collective proposées
- Quelles sont les dispositions des contrats Madelin
- Le fonctionnement du plan d'épargne retraite collectif, ou PERCO
- Le fonctionnement du plan d'épargne retraite populaire, ou PERP
- Le fonctionnement du plan d'épargne retraite, ou PER

Chapitre 5 : La dépendance, définitions et chiffres clés

- Introduction
- La dépendance versus les limitations fonctionnelles liées à l'âge
- La définition juridique de la dépendance
- Un outil d'évaluation reconnu : la grille AGGIR pour la fixation du niveau de dépendance
- Le référentiel des assureurs
- Les personnes dépendantes aujourd'hui et demain
- Les enjeux financiers

Chapitre 6 : L'environnement juridique et sa mise en oeuvre

- Historique des textes et décisions politiques ou administratives
- Quels sont les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie et comment se calcule la prestation ?

Chapitre 7 : La couverture du risque dépendance

- Combien représentent les dépenses publiques et privées aujourd'hui ?
- Les dépenses de santé

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- Les dépenses de dépendance et les dépenses d'hébergement
- Quel rôle peuvent jouer les différents contrats d'assurance ?
- Gestion annuelle ou viagère ?
- Le marché et l'offre d'assurance

Quiz Module 1

Module 2 : Le plan d'épargne salariale

Chapitre 1 : L'intéressement

- Introduction
- L'établissement de l'accord d'intéressement
- Contenu et délai de conclusion de l'accord d'intéressement
- Champ d'application de l'accord d'intéressement
- Calcul, répartition et versement de l'intéressement
- La disponibilité des droits et l'accord à l'intéressement
- Le supplément d'intéressement
- Le régime fiscal et social de l'intéressement

Chapitre 2 : La participation

- La participation
- Formule de calcul de la participation

Chapitre 3 : Le plan d'épargne entreprise (PEE)

- Le Plan épargne entreprise (PEE)
- L'alimentation du PEE
- Disponibilité des sommes, gestion financière et actionnariat
- Régime fiscal et social

Chapitre 4 : Le plan d'épargne inter-entreprise (PEI)

- Le plan épargne inter-entreprise (PEI)

Chapitre 5 : Le compte épargne-temps (CET)

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- Le compte épargne-temps (CET)

Chapitre 6 : Actionnariat

- L'actionnariat

Chapitre 7 : Indemnités de fin de carrière (IFC)

- L'indemnité de fin de carrière
- Environnement social et fiscal de l'indemnité de fin de carrière
- Le contrat d'assurance IFC

Chapitre 8 : Restructurations d'entreprises et harmonisation des régimes de retraite et de prévoyance

- Introduction
- Quelques généralités sur les régimes de retraite complémentaire obligatoire
- Quels sont les principes des régimes de retraite complémentaires obligatoires ?
- Comment s'appliquent les régimes de retraites complémentaires obligatoires ?
- Les régimes collectifs de prévoyance complémentaire et de retraite supplémentaire
- Les principes auxquelles obéissent les régimes collectifs de prévoyance complémentaires et de retraite supplémentaire
- L'application des régimes collectifs de prévoyance complémentaire et de retraite supplémentaire

Chapitre 9 : Restructurations et épargne salariale

- Opérations de restructuration et devenir de l'accord d'intéressement
- Opérations de restructuration et devenir de l'accord de participation



- Opérations de restructuration d'entreprise et plans d'épargne salariale visité

Chapitre 10 : Aspects propres au lieu de travail

- Les situations possibles
- Les problématiques à appréhender

Chapitre 11 : Aspects propres à la protection sociale

- La détermination de la loi de Sécurité sociale applicable
- Les coûts
- Les droits et garanties des salariés en mobilité internationale

Chapitre 12 : Quelles sont les protections mises à disposition par l'entreprise ?

- Introduction
- Une société en France peut-elle prendre en charge un dirigeant ?
- En droit comparé, quelles sont les spécificités du droit anglo-saxon ?
- En quoi le bon usage de la délégation de pouvoir peut-il participer à la protection du chef d'entreprise ?
- La mise en place d'une couverture d'assurance

Chapitre 13 : Le contrat d'assurance : la seule protection financière possible

- Introduction
- Quelle forme de contrat privilégier ?
- Quelles sont les garanties d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux de base ?
- Quelles sont les extensions de garantie disponibles ?
- Quelles sont les exclusions prévues au contrat ?
- Comment fonctionne le contrat pour s'adapter à l'évolution du risque ?

Quiz Module 2